

Tarif : appartement 4 1/2

Inclus dans le prix :

Loyer avec les services de base : un repas (deuxième repas optionnel), stationnement, services de téléphonie, internet/Wi-fi, câble, chauffage, électricité, ménage, préposé (24hres), soins infirmiers de jour inclus. Activités de loisirs et d'animation, et collier d'urgence.

	TARIF LOYER DE BASE * À partir de :	SERVICES	TOTAL	Crédit MAD**	TOTAL
1 personne de base : 1 repas	1 648.73\$	1 131.65\$	2 780.38\$	454.36 \$	2 326.02 \$
1 personne 2 repas	1 648.73\$	1 469.45\$	3 118.18\$	503.87 \$	2 614.31 \$
2 personnes de base : 1 repas	1 648.73\$	1 804.02\$	3 452.75\$	617.09 \$	2 835.66 \$

Services 1 ^e PERSONNE	Préposé : 174,56 \$	Soin pers : 130,93 \$	Repas : 422,25 \$ (2e repas, optionnel : 337,80\$)	Total (1 repas) 1 ^e personne : 1131,65 \$ Total (2 ^e repas) 1 ^e personne : 1469.45 \$
	Infirmière : 261,86 \$	Ménage : 127,11 \$	Administration : 14,94 \$	

Services 2 ^e PERSONNE	Préposé : 87.70 \$	Soin pers : 36.54 \$	Repas : 395.38 \$ (2 ^e repas, optionnel : 316.30\$)	Total (1 repas) 2 ^e personne : 672.37 \$ Total (2 ^e repas) 2 ^e personne : 988.67\$
	Infirmière : 116.93 \$	Ménage : 35.82 \$		

*Dépend du pied carré de l'appartement

** Si 70 ans et plus et selon un revenu familial estimé de 65 700 \$ sujet à varier selon l'écart à ce montant. Le montant maximal annuel de dépenses admissibles est de 19 500\$ et le crédit maximal annuel correspond à 36% du montant des dépenses admissibles, soit 7 020.00\$ pour une personne autonome. Pour un couple autonome, le montant annuel maximal de dépenses est de 39 000\$ et le crédit annuel maximal est de 36% soit 14 040\$.